

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: - (2012)
Heft: 2: Normen und Standards = Normes et standards = Norme e standard

Artikel: Sitzung des Beirates BIS = Séance du Conseil consultatif BIS
Autor: Locher, Hans Ulrich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans le bâtiment historique qui abrita, il y a près de 600 ans, le concile de Constance où se déroula la seule et unique élection d'un pape sur sol allemand.

Inscription

Les personnes qui s'inscrivent jusqu'au 6 juillet 2012 bénéficient d'un rabais

sur la participation au congrès. Il est possible de s'inscrire dès maintenant sur le site web de l'association www.bis.ch, où l'on trouve également un lien pour les réservations de chambres d'hôtels. Constance étant une cité historique, un centre de congrès et une ville touristique qui attire de nombreux visi-

teurs, il est recommandé de faire ses réservations à l'avance. Pour le Congrès BIS également.

Sitzung des Beirates BIS

Hans Ulrich Locher,
Geschäftsführer BIS

Der Beirat hat am 22. März 2012 in den neuen Räumlichkeiten des BIS in Aarau seine Sitzung abgehalten. Auf der Tagesordnung standen die aktuelle Situation des Verbandes, Informationen der Ausbildungsdelegation I + D, die Strukturreform sowie das Beitragsmodell 2013, Informationen von Mitgliedern des Beirates, die Initiative Bibliotheken Schweiz sowie der Kongress BIS Konstanz.

Der Vorstand des BIS besteht aktuell aus Yolande Estermann Wiskott, die als Präsidentin Ende des Jahres zurücktritt, aber im Vorstand als Mitglied verbleibt und den BIS in der Arbeitsgruppe der EDK zu einer nationalen Bibliotheksstrategie vertritt. Vizepräsident Thomas Wieland ist verantwortlich für das Weiterbildungsprogramm, Gabi Schneider betreut die internationalen Beziehungen, Klaus Egli ist zuständig für die Finanzen und Herbert Staub präsidiert die Ausbildungsdelegation.

Als Geschäftsführer ist Hans Ulrich Locher mit einem 50-Prozent-Pensum tätig und wird von Christian Roth unterstützt, der 80 Prozent arbeitet und Buchhaltung, Rechnungswesen und Administration betreut. Stephan Holländer sorgt für die operative Entwicklung des Weiterbildungsprogramms, das von einer Expertenkommission im Rahmen von regelmässigen Sitzungen angeregt wird. Die gemeinsame Geschäftsstelle mit dem Verband der öffentlichen Bibliotheken SAB/CLP hat sich für beide Seiten positiv entwickelt.

Die drei grundlegenden Aufgaben des BIS wurden im Rahmen einer Retraite des Vorstandes geklärt und fixiert: 1. Die fachliche Begleitung der I + D-Lehre, die ohne Verband nicht weitergeführt würde. 2. Das Weiterbildungsprogramm, das neu im Semesterrhythmus erscheint und vermehrt auf die aktuellen Bedürfnisse der Praxis zugeschnitten wird. 3. Die Publikation *arbido* (gedruckt und elektronisch), die zusammen mit dem Partnerverband der Archivarinnen und Archivare produziert wird.

Herbert Staub präsentierte die Aktivitäten der Ausbildungsdelegation, die sich zurzeit vor allem mit dem neuen und erstmals stattfindenden Prüfungsverfahren beschäftigt. Mittelfristig ist auch die Evaluation und Weiterentwicklung des Bildungsplanes sowie der Umfang überbetrieblicher Kurse Gegenstand der Beratungen.

Im Beirat wurde ausserdem durch die Verantwortlichen des BIS über die Strukturreform und das Beitragsmodell 2013 orientiert. Den Mitgliedern sind diese Vorschläge bereits zugestellt worden. Die Anwesenden nahmen diese und die Integration der Interessengruppen in die BIS-Mitgliederstruktur grundsätzlich positiv auf und machten Anregungen zum weiteren Vorgehen in dieser Thematik.

Anstelle von Klaus Egli präsentierte Hans Ulrich Locher als Geschäftsführer der SAB/CLP die Initiative Bibliotheken Schweiz, mit der in allen Kantonen Volksinitiativen angeregt wer-

den, um den öffentlichen Bibliotheken zu gesetzlichen Grundlagen zu verhelfen oder diese zu verbessern. Auf der Website www.initiative-bibliotheken.ch stehen dazu alle nötigen Grundlagen bereit. Jetzt sind die Bibliothekarinnen und Bibliothekare aufgefordert, in ihren Kantonen entsprechende Aktionen zu starten, wie das in St. Gallen bereits erfolgreich der Fall ist.

Séance du Conseil consultatif BIS

Hans Ulrich Locher, secrétaire BIS

Le Conseil consultatif a tenu séance le 22 mars 2012, dans les nouveaux locaux de BIS, à Aarau. A l'ordre du jour: situation de BIS, informations de la délégation à la formation, réforme des structures, le modèle de cotisations 2013, informations des membres du Conseil consultatif, initiative Bibliothèques de Suisse et Congrès de Constance.

Le Comité de BIS se compose actuellement de Y. Estermann, qui quittera son poste de présidente à la fin de l'année, mais qui restera membre du Comité; elle représente la BIS dans le groupe de travail de la CDS chargé de la stratégie nationale en matière de bibliothèques. T. Wieland, vice-président, est responsable du programme de formation continue; Gabi Schneider est en charge des relations internationales et K. Egli des finances, enfin, H. Staub préside la délégation de la formation.

Hans Ulrich Locher, secrétaire général (50%), est secondé par Christian Roth,

qui se charge de la comptabilité et de l'administration (80%). S. Holländer est chargé du développement opérationnel du programme de formation continue, qui est examiné régulièrement par un comité d'experts. Le secrétariat commun BIS et SAB/CLP œuvre à la satisfaction des deux organisations.

Les trois grandes missions de base de BIS ont été réaffirmées dans le cadre d'une récente retraite du Comité, à savoir: 1. L'accompagnement de l'apprentissage I+D, qui ne serait pas poursuivi sans l'association. 2. Le programme de formation continue qui paraît désormais chaque semestre et qui insiste davantage sur les besoins de la pratique. 3. La publication *arbido* (papier et électronique), qui est produite conjointement avec l'association partenaire des archivistes.

Herbert Staub a présenté les activités de la délégation à la formation et notamment l'état des travaux sur les procédures de qualification, l'évaluation et le

développement du plan d'étude, et les cours interentreprises.

Les discussions du Conseil consultatif ont ensuite porté sur la réforme de la structure, le modèle des cotisations 2013. Ces propositions ont déjà été soumises aux membres. Les personnes présentes ont considéré l'intégration des groupes d'intérêt dans la structure des membres BIS comme étant en principe positive et ont fait des suggestions quant à la suite de la procédure dans ce domaine.

En tant que secrétaire de la SAB/CLP, Hans Ulrich Locher a présenté en lieu et place de Klaus Egli l'initiative Bibliothèques de Suisse, qui encourage des initiatives populaires dans tous les cantons, afin de procurer aux bibliothèques publiques des bases légales ou de les améliorer. On trouvera tous les documents y relatifs sur www.initiative-bibliotheken.ch. Les bibliothécaires sont donc incités à lancer des actions dans leur canton, comme cela est déjà le cas à St-Gall.

Congrès BIS: constant et changeant

Le Congrès BIS a lieu tous les deux ans. C'est une occasion pour les membres du Conseil consultatif de se réunir et de discuter des questions importantes de la BIS. Le Congrès 2012 a été organisé par la BIS et la SAB/CLP. Il a eu lieu à Aarau, les 22 et 23 mars 2012. Le Congrès a été présidé par Hans Ulrich Locher, secrétaire général de la BIS. Les participants ont discuté de la situation de la BIS, de la réforme des structures, du modèle de cotisations 2013, de l'initiative Bibliothèques de Suisse et du Congrès de Constance. Le Congrès a été très fructueux et a permis de clarifier de nombreuses questions. Les participants ont également voté sur plusieurs résolutions. Le Congrès 2012 a été une grande réussite et a permis de renforcer la coopération entre la BIS et la SAB/CLP.

Le Congrès BIS a lieu tous les deux ans. C'est une occasion pour les membres du Conseil consultatif de se réunir et de discuter des questions importantes de la BIS. Le Congrès 2012 a été organisé par la BIS et la SAB/CLP. Il a eu lieu à Aarau, les 22 et 23 mars 2012. Le Congrès a été présidé par Hans Ulrich Locher, secrétaire général de la BIS. Les participants ont discuté de la situation de la BIS, de la réforme des structures, du modèle de cotisations 2013, de l'initiative Bibliothèques de Suisse et du Congrès de Constance. Le Congrès a été très fructueux et a permis de clarifier de nombreuses questions. Les participants ont également voté sur plusieurs résolutions. Le Congrès 2012 a été une grande réussite et a permis de renforcer la coopération entre la BIS et la SAB/CLP.